

Modèle de contrat de vente de bois de feu sur pied à un particulier

Entre les soussignés

M. (Nom, Prénom) :
Demeurant à :
Ci-après dénommé « le vendeur » d'une part,

Et

M. (Nom, Prénom) :
Demeurant à :
Ci-après dénommé « l'acquéreur » d'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Le vendeur cède aux clauses et conditions ci-après, à l'acquéreur qui accepte, une coupe de bois de feu sur pied lui appartenant pour un usage strictement personnel et selon les usages locaux.

1/ DÉSIGNATION DE LA COUPE

Commune :
Section(s) :
N° de parcelle(s) :

Conditions d'exploitation :
.....
.....

2/ PRIX - RÉCEPTION

La vente est faite à l'unité de produit au prix de euros le stère sur pied. Le dénombrement des stères étant effectué lors d'une réception contradictoire avant l'enlèvement, au plus tard le

3/ DÉLAIS

L'enlèvement des bois devra être achevé au plus tard le
Sauf cas de force majeure, un mois après le délai ci-dessus fixé, les bois restant sur la coupe seront supposés abandonnés par l'acquéreur et le vendeur pourra en disposer comme bon lui semble.

4/ RESPONSABILITÉ DE L'ACQUÉREUR

L'acquéreur est responsable, tant vis-à-vis des tiers que du vendeur, de tous les dommages ou délits causés au cours de l'abattage, du façonnage et du débardage, et déclare avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Fait en exemplaires originaux à
le

Le Vendeur
NOM Prénom
Signature

L'Acquéreur
NOM Prénom
Signature